

<p>RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LE BUDGET 2005, PREAVIS NO 34</p>

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances a siégé les 8, 10 et 19 novembre 2004 pour étudier ce préavis en détail.

Nous remercions MM. Rémy Jaquier, syndic et Pierre Meyer, chef des finances qui étaient également présents pour apporter toutes les explications nécessaires et répondre aux nombreuses questions.

Remarques générales :

Avec un total des charges de fr 146'022'800.-- et un total des revenus de fr 144'354'500.--, l'excédent des charges est légèrement inférieur (2.8%) à celui du budget 2004. Nous sommes donc en présence de prévisions prudentes, de nombreuses incertitudes planant encore sur l'avenir. (Rentrées fiscales, reports de charges Confédération - Canton - Commune, etc.)

Le rapport municipal, dans sa présentation des caractéristiques du budget, condense parfaitement les données essentielles auxquelles chaque dicastère a été astreint. Chaque chef de service a été invité à raisonner sur la base d'une enveloppe (justifiée dans le détail) mais laissant une certaine latitude.

Suite à la décision du Conseil communal (préavis No 31), le taux d'imposition de 80,5 est maintenu, tenant compte d'une prudente prévision.

Les charges du personnel n'augmentent que de 0,85% malgré l'indexation de 0,92% et l'augmentation statutaire de 1,5%. Certains postes repourvus par des personnes plus jeunes (exemple 560.311 Clinique dentaire) expliquent en partie cette hausse raisonnable. Les intérêts des emprunts diminuent (./ 720'000) suite aux remboursements et conversions d'emprunts autorisés par notre Conseil.

Renseignements complémentaires

1. Administration générale

101.3170 L'exposition « A la découverte de l'or bleu » à Genève
Balaxert 2004 sera facturée en 2005.

101.3171 40ème anniversaire du jumelage avec Nogent - Participation de
Winterthur au Comptoir 2005 - 20ème de l'Association
Yverdon-les-Bains - Collesano - Invitation des autorités de
Prokopje.

- 101.4394.1 Moins de publicité, désistement du courtier.
- 101.3650 Liste des aides présentée à la commission.
- 180.3517.05 Les charges du transport régional (NV + Vallée de Joux + PTT + LNM) vont certainement augmenter à travers le report du canton sur les communes.

2. Finances

- 180.3032 ; 216 Collaborateurs sur 330 bénéficient de cette allocation de résidence.
- 210.4040 ; Montant calculé sur la moyenne des 5 dernières années (la nouvelle LMSD n'aura que peu d'influence).
- 210.4411 ; au 31.10.2004, la Commune a déjà encaissé de fr 250'000.--
- 230.3310 ; Il s'agit de :
- | | |
|-------------------|----------|
| Hippodrome | 33000.-- |
| Manège | 10249.-- |
| Restoroute Bavois | 4999.-- |
| Badminton | 999.-- |
| Plage SA | 69999.-- |
| Y-Com | 19999.-- |

3. URBAT

- 157.3011 Même effectif qu'en 2003
- 157.3060 Démarches pour locations
- 157.3905 Augmentation justifiée par les charges fixes, M.O. interne imputée aux gérances et rénovations.
- 157.3312 Il reste 18 années d'amortissement
- 352.3012
- | | |
|--------------------|---------|
| Conciergerie STE | 8000.-- |
| Remplacement stade | 9000.-- |
| Locaux hippodrome | 3500.-- |
| Marquage terrain | 9500.-- |

4. Travaux et environnement

- 311 ; Plantages : l'équilibre de ce compte est souhaitable
- 330 ; Les revenus correspondent à l'estimation de vente de bouteilles.
- 413.3186 RPLP passe de 1.69 à 2.52 cent. par T/km.

- 441.3145.04 Important travaux de drainage, entretien du gazon, consommation d'eau.
- 455.3149 Désignation de quartiers tests, information à la population.
- 465.4526 Les communes environnantes ne fournissent pas encore de boues à traiter

5. Ecoles et culture

- 150.3011 Renforcement de secrétariat afin de promouvoir la culture, notamment les 2 théâtres.
151. Les occupations des caves du Château devraient être attribuées comme «l'Escarbille» et la « Cure d'air ».
- 152.3653.01 Une fanfare recevra fr 21'000.-- et 15'000.-- sont réservés pour l'autre selon ses prestations.
- 152.3653.08 Il s'agit d'une enveloppe pour des gestes ponctuels de peu d'importance sur lesquels la Municipalité a le contrôle.
- 516.3103 et 3109 Les petits frais de bricolages restent à la charge de la Commune.
- 523.4522 L'écolage comprend aussi le loyer des bâtiments.
- 571.3654 L'aide au centre aéré subsiste.

6. Police et Sport

- 170.3134.01 L'équipement des buts fait partie du terrain, donc à charge de la commune.
- 348 Les augmentations pour les amarrages, décidées avant Expo 02 n'ont jamais été appliquées. Les concessions à bien plaie pour les Iris n'ont pas été revues depuis fort longtemps. Il est urgent d'actualiser les tarifs des concessions.
- 616.3011 1 secrétaire à plein temps
3 ¼ postes sur le terrain
- 650.3121 Ce montant paraît bien bas.

7. Affaires sociales et Jeunesse

- 710.3655.19 Sleep-in plus sollicité ; l'augmentation de la subvention communale entraîne l'augmentation de celle du canton.

8. Services des Energies

Néant.

La commission des Finances espère que les services auront à coeur de respecter ce budget en n'ayant recours qu'exceptionnellement aux demandes de crédits complémentaires.

En conclusion, par 6 voix et 1 abstention, la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le présent préavis.

Pour la Commission des Finances
Roland Favre, président

Yverdon-les-Bains, le 19 novembre 2004